

DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 07/09/17
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 06/10/17
Affichage le : 03/11/17
Transmission préfecture le : 03/11/17
AR Préfecture :
N° : 078-227806460-20171020-lmc199976-DE-1-1
Du : 03/11/17
Délibération exécutoire le : 03/11/17

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 20 octobre 2017

POLITIQUE A01 ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE 2018

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de la Fédération française de Cyclisme d'organiser le Championnat dans les Yvelines,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Sa Commission Enseignement, Culture, Jeunesse et Sport entendue,

Sa Commission des Finances, des Affaires européennes et générales consultée,

Considérant que le sport est un levier de développement territorial,

Considérant les impacts positifs du Championnat de France de Cyclisme sur Route 2018 en matière économique et en retombées médiatiques,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'accueillir et d'organiser dans les Yvelines le Championnat de France de cyclisme sur route 2018.

Délègue à la Commission permanente l'approbation de la convention à intervenir avec la Fédération Française de Cyclisme pour l'organisation de cet évènement.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 20 octobre 2017

ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE 2018

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire : Laurent Brosse

Votent POUR (40) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capioux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (2) : Philippe Brillault, Jean-Michel Fourgous.

Procuration (1) : Alexandra Rosetti à Pierre Bédier.